



Jeux d'enfants au coucher du soleil dans le camp de réfugiés d'Aousserd, au Sud-Ouest de l'Algérie (2015). ©Tineke D'Haese/Oxfam

40 ANS D'EXIL

Les réfugiés sahraouis abandonnés par la communauté internationale ?

Quarante ans après le début de la crise des réfugiés sahraouis, la pression sociale qui pèse sur les épaules des hommes et des femmes vivant dans ces camps, et les difficultés liées à la situation humanitaire deviennent intolérables. Le statu quo est devenu insupportable pour les réfugiés. Aujourd'hui, leur voix doit être entendue. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour garantir une vie digne à cette population et faire respecter le droit international, afin de résoudre cette crise de façon définitive.

RÉSUMÉ

Les réfugiés sahraouis sont contraints de vivre dans des conditions humanitaires très précaires. Cette situation constitue à elle seule une source de préoccupations sérieuses. Toutefois, ce sont surtout la durée extrêmement longue de cette crise et l'absence totale de perspectives qui rendent la situation de plus en plus insoutenable pour les hommes et femmes vivant dans les camps de réfugiés sahraouis.

Ces mêmes réfugiés, et particulièrement les jeunes, brûlent d'envie de prendre le contrôle de leur propre vie. Même s'ils sont particulièrement bien informés et éduqués, leurs options sont fortement limitées. La frustration qui en découle est exacerbée par l'incertitude totale de ce que l'avenir leur réserve. Les propos de la jeunesse sahraouie deviennent plus véhéments et leurs jugements plus tranchants, face à une communauté internationale qu'ils considèrent comme incapable de faire respecter leurs droits. La majorité de ceux avec qui Oxfam a parlé se demandent ouvertement si leur cause ne progresserait pas davantage s'ils reprenaient les armes.

La responsabilité première d'arriver à une solution juste et durable, revient aux protagonistes du conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario. Toutefois, devant l'incapacité des deux parties à trouver une telle solution, les cartes se retrouvent entre les mains de la communauté internationale, notamment des Nations unies et des États-membres du Conseil de Sécurité. Ces acteurs doivent aujourd'hui démontrer de toute urgence aux réfugiés sahraouis qu'ils s'engagent réellement à la défense de leurs droits.

Ce rapport met en évidence la responsabilité de la communauté internationale. Le Conseil de Sécurité des Nations unies et les membres du Groupe d'Amis doivent en faire davantage pour créer les conditions propices à la finalisation du processus de décolonisation et à une solution au conflit, conformément au droit international. Ils doivent également pousser les parties au conflit à faire évoluer leurs positions, qui sont pour l'instant irréconciliables. Seule une telle solution pourra mettre un terme à la crise des réfugiés et renforcer la stabilité dans la région.

RECOMMANDATIONS

Les bailleurs actuels et futurs doivent :

- Financer la réponse humanitaire afin de répondre aux besoins qui ont été identifiés par les agences des Nations unies et par les ONG internationales en coopération avec les autorités des réfugiés. Financer par ailleurs les programmes visant à répondre aux besoins additionnels dus à la nature prolongée de la crise, en particulier pour la jeunesse.
- Veiller à ce que les mécanismes de financements soient pluriannuels et flexibles, prenant en compte la nature prolongée de la crise de réfugiés. Cela permettra aux agences qui mettent en place ces programmes de répondre plus efficacement aux besoins des réfugiés et d'adapter leurs interventions selon l'évolution de la situation.

Le Conseil de Sécurité des Nations unies doit :

- Redonner un nouvel élan au processus de négociations afin de surmonter l'impasse actuelle, en reconnaissant publiquement que le statu quo n'est pas une option. Cet élan devra mener à une entente sur le contenu d'une possible solution, ainsi que sur les moyens d'atteindre l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.
- Démontrer une volonté politique de parvenir à une solution durable conforme au droit international. Les actions des membres du Conseil de Sécurité doivent être guidées par les engagements pris envers le peuple sahraoui et sa prospérité, plutôt que par les intérêts nationaux des membres.
- Compléter les consultations à huis clos du Conseil de Sécurité des Nations unies par des réunions d'information publiques, et ce au moins une fois par an. Ces réunions devraient inclure les présentations de l'Envoyé personnel et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies.
- Réaffirmer le rôle et le mandat de la MINURSO, en s'assurant qu'elle puisse remplir des fonctions standards de maintien de la paix, dont la surveillance, l'évaluation et la communication d'informations sur les évolutions locales qui affectent la situation au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés au sud-ouest de l'Algérie. Cela inclut notamment la nomination de personnel chargé des affaires civiles à la MINURSO pour travailler systématiquement et directement avec les communautés concernées.

© Oxfam International Avril 2015

Ce document a été rédigé par Baptiste Chapuis, Soazic Dupuy et Liesbeth Goossens.

Oxfam remercie Alexander Therry, Jean-Patrick Perrin, Nicolas Vercken, Sally Chin, Eveline Rooijmans, Mariam Kemple, Manal Warde, Julie Theroux-Seguin, Paula San Pedro, Richard Stanford, Esther Favre-Felix pour leur assistance dans sa réalisation. Oxfam remercie également les réfugiés sahraouis pour leur participation.

Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-860-0, Avril 2015. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón Espagne (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)

Novib Oxfam Pays-Bas (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org



OXFAM